DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

est pompé illégalement

Pour le commun des lecteurs, ce jeu de chiffres et de lettres n'a pas une grande signification, mais les érudits de la gestion des parts pétrolières comprennent que la situation a été sciemment provoquée pour pouvoir compliquer les calculs et rendre très difficile le contrôle des chiffres avancés par chaque entité.

La mauvaise foi se traduit alors par l'implication de Sonatrach, en effort propre, dans des opérations de recherche afin qu'elle supporte seule tous les frais de l'exploration. Le génie réside dans le fait de lui trouver ultérieurement un partenaire étranger qui aura tout le privilège de signer un contrat de partage de production (PSC) et bénéficier, sans grands investissements, d'avantages au détriment de la partie algérienne.

Dans ce cas précis, figure un permis géré à 100% par Sonatrach sur le champ Sif Fatima, considéré comme l'orphelin de la zone en question, car presque totalement abandonné depuis des années.

La révolte des cadres de Sonatrach

Cette histoire de détournement de quantités de pétrole a été mise en évidence en 2007 par des cadres compétents de Sonatrach qui ont constaté une communication entre les puits SFNE-13 exploité par l'association avec Eni et BHP et SF-4 relevant de la seule compétence de Sonatrach, mais non encore exploité.

Motivés par la fibre patriotique, ces cadres de Sonatrach ont exigé de l'opérateur italien la fermeture du puits SFNE-13, car il communiquait avec le gisement mitoyen et aspirait d'énormes quantités de pétrole appartenant exclusivement à Sonatrach.

Mais avant d'arracher cette décision, il fallait vraiment bousculer les partenaires Eni et BHP. Après une première alerte lancée en février 2007, plusieurs réunions ont lieu à Alger et Hassi Messaoud mais en vain. Il aura fallu se déplacer à Milan pour prouver, avec l'appui des experts des Bureaux Beicip Franlab et LandMark, la communication entre les puits des deux concessions. Devant les preuves irréfutables présentées par les experts de Sonatrach et appuyés par les arbitres internationaux, Eni a tenté de marchander.

La compagnie Italienne, avec la complicité de son associée australienne, étaient disposées à admettre l'unitisation (l'exploitation conséquente) du puits SFNE-13 à la seule condition que la Sonatrach accepte le principe d'abandonner l'effet rétroactif de l'accord. Autrement dit, Sonatrach et l'Etat algérien étaient contraints de renoncer à la demande de dédommagement par rapport à l'exploitation illégale des quantités de pétrole puisées pendant des années du gisement Sif Fatima.

A leur retour à Alger, les experts de Sonatrach suggèrent à leur tutelle plusieurs mesures, dont la fermeture des puits incriminés et la réduction de la production de l'association de SFNE de 20 mille à 10 mille barils/jour.

Devant cette situation, les responsables de la compagnie italienne se mettent à se plaindre auprès de Chakib Khelil qui finira par convoquer certains membres de l'équipe de Sonatrach ayant malmené les partenaires étrangers. Mais le jour de la réunion, l'ancien ministre de l'Energie était préoccupé par les enquêtes menées par les officiers du DRS sur les connexions entre l'ancien P-dg de Sonatrach Mohamed Meziane et l'autre société italienne, Saipem.

Les experts de Sonatrach se sont acharnés, ce jour-là, à prouver – tests de Workover à l'appui – que les Italiens pompaient du pétrole appartenant à Sonatrach et ont exigé que le puits SFNE-13 soit immédiatement fermé. Chakib Khelil, qui ne pouvait plus se permettre un autre scandale avec les opérateurs italiens, abdique et autorise la fermeture du puits incriminé.

La théorie du chaos

Après le départ de Chakib Khelil, les Italiens ne désespéraient pas. Ils ont établi des contacts tous azimuts avec beaucoup de garanties pour rétablir et normaliser la situation conflictuelle qui durait depuis des années.

En 2010, une rencontre ayant regroupé des responsables du ministère de l'Energie, d'Alnaft et de Sonatrach, avait abouti à une sage décision de la part des responsables algériens. Pour ne pas sanctionner la production nationale, il a été décidé de l'ouverture des puits incriminés sur le périmètre SFNE et comptabiliser les quantités puisées sur le périmètre de Sonatrach. Autrement dit, on devait suivre très attentivement la communication entre les deux périmètres et quantifier les productions.

Néanmoins, la décision des responsables algériens ne sera pas perçue avec la même sincérité du côté italien. Dès l'ouverture du puits qui faisait l'objet de litige, Eni décide de l'exploiter à fond. Sa production est passée jusqu'à 6 mille barils/jour avant de décroître et se stabiliser à 3 mille barils/jour après l'apparition des premiers signes de déplétion. «C'est criminel», commente un cadre de Sonatrach qui considère que cette surexploitation du puits affecte le périmètre voisin géré par la compagnie nationale en effort propre.

Alors que cette situation empirait, Sonatrach ne parvenait pas encore à se placer sur le champ de Sif Fatima et équilibrer la production. L'éviction de Noureddine Cherouati par son ministre de tutelle retardera encore plus le lancement de l'exploitation du champ Sif Fatima, appartenant à 100 % à Sonatrach, car son successeur n'était pas informé de cette situation.

Pour sa part, l'actuel ministre de l'Energie semblait considérer qu'une guerre contre les Italiens d'Eni pour récupérer des privilèges accordés par Chakib Khelil n'était pas appropriée. De ce fait, Eni et BHP avaient repris la production du puits litigieux avec plus d'aisance et de facilités que celles accordées par Chakib Khelil.

Des millions de barils en jeu

Ce sont les pressions exercées par des cadres de Sonatrach qui ont incité les responsables à prendre la décision de l'exploitation du champ Sif Fatima. Celui-ci n'a été mis en service que depuis 4 mois à peine, avec une production très faible, de l'ordre de 1 277 barils/jour. A la fin du mois de janvier dernier, le champ Sif Fatima a produit seulement 841 mille barils.

En revanche, sur la zone d'en face, l'association SFNE, qui a commencé à extraire les huiles depuis 2004, a déjà atteint une production de 47,48 millions de barils, soit 60 fois plus que ce qu'a produit Sonatrach en effort propre sur SF.

Avec la quantité de 10 millions de mètres cubes d'eau injectée à ce jour, l'association SFNE a déjà dépassé le seuil des 62% des réserves récupérables.

Les experts de Sonatrach estiment que sur les 47 millions de barils produits sur le champ SFNE, plusieurs millions de barils appartiennent à Sonatrach et ses 37 millions d'actionnaires.

Et à ce rythme d'exploitation, le champ SFNE sera très vite affaibli et l'association sera ensuite mise en veille, avec des conséquences désastreuses sur le reste des gisements voisins.

Au lieu d'engager une action d'arbitrage pour récupérer ce qui revient de droit au peuple algérien, certains responsables de Sonatrach font la sourde oreille. Ni le département Amont ni encore moins son PED ne se manifestent pour attirer l'attention du P-dg sur ces questions graves. Le ministre de l'Energie, censé connaître tous les dessous de cette histoire, ne montre aucun signe d'hostilité envers les Italiens, d'une part. D'autre part, il faut avouer que l'ARH (Agence de régulation des hydrocarbures) et Alnaft (Agence de valorisation des hydrocarbures) semblent aussi emboiter le pas à leur ministre de tutelle et se confinent dans le rôle de l'ignorant.

Le plus grave dans cette histoire est sans doute la négligence constatée dans les rapports avec les partenaires étrangers. En effet, depuis plusieurs mois, de nombreux cadres de Sonatrach se posaient la question de savoir pourquoi le vice-président Amont ne s'inquiétait pas de la longue absence du chef de département de Berkine, qui devait superviser les opérations avec les partenaires. Sans réponse.

Au final, on apprend que ce responsable est sur le point d'être engagé par une compagnie pétrolière en Malaisie !

Cette situation montre le laisser-aller qui prévaut dans le principal département de Sonatrach et le manque de vigilance à l'égard des associations avec les partenaires étrangers.

Hocine Benamar

Les intentions de Petroceltic

Dans la manipulation des chiffres et des productions dans les associations de Berkine apparaît, du côté de BHP Billiton, le nom de Geoff Probert, vice-président de la compagnie australienne, chargé des investissements en Algérie.

Après 15 ans d'exercice au sein de cette compagnie, Geoff Probert vient d'être engagé par la société irlandaise Petroceltic pour veiller à ses intérêts en Algérie. A travers son nouveau poste, cet ingénieur aura la responsabilité de gérer le projet du champ de Aïn Tsila qui commencera bientôt la phase développement par l'ingénierie d'avant-projet (FEED) afin de permettre un début de production au cours du troisième trimestre de 2017.

Petroceltic est l'opérateur dans la CFP d'Isarene et détient une participation de 56,625 %. L'italien Enel compte une participation de 18,375 % alors que Sonatrach détient une participation de 25%, portée au cours de la période d'exploration et d'évaluation.

La déclaration de commercialité de cette association, réalisée le 8 août dernier, a reçu l'approbation d'Alnaft pour une phase d'exploitation de 30 ans.

Le potentiel de ce champ n'est pas négligeable. On estime ses ressources à 2,2 TCF (milliards de pieds cubes) de gaz, 70 millions de barils de condensats et 113 millions de barils de GPL, soit un total de 305 millions de barils équivalents en pétrole.

L'ancien responsable de BHP Billition sera donc le premier décideur de cette association et ne manquera pas d'exploiter les failles de la gestion de Sonatrach pour tirer le meilleur avantage au profit de sa nouvelle compagnie, l'irlandaise Petroceltic.